

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES 2020-2021

1^{er} cycle

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2020-2021

Première communication écrite	
➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant	
➤ Communication acheminée à la maison par votre enfant au plus tard le 15 octobre	
Bulletin 1	
➤ Étape 1 : 31 août au 13 novembre 2020	
➤ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année	
➤ Bulletin disponible aux parents à compter du 15 novembre (rencontres de parents le 19 et dans la matinée du 20 novembre)	
Bulletin 2	
➤ Étape 2 : 16 novembre 2020 au 26 février 2021	
➤ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année	
➤ Bulletin disponible vers le 11 mars.	
➤ L'enseignant(e) communiquera avec vous au besoin.	
Bulletin 3	
➤ Étape 3 : 8 mars au 23 juin 2021	
➤ Cette étape compte pour 60% du résultat de l'année	
➤ Bulletin disponible dans la semaine du 05 juillet	

Pour chacune des étapes, l'enseignant de votre enfant vous présente les compétences qui seront évaluées et inscrites au bulletin. Il est important de mentionner qu'il est laissé au jugement professionnel de l'enseignant de choisir les connaissances et les compétences disciplinaires, en fonction du programme de formation, évaluées au cours de l'étape 1 et 2.

Arts plastiques	Réaliser des créations plastiques, médiatiques et personnelles.		x	x
	Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses pairs.		x	x
Art dramatique	Inventer et interpréter des séquences dramatiques.		x	x
	Apprécier des œuvres théâtrales, ses réalisations et celles de ses pairs.		x	x
Musique	Inventer des pièces vocales ou instrumentales Interpréter des pièces musicales		x	x
	Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades.		x	x

**RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES 2020-2021****2^e cycle**

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2020-2021

Première communication écrite	
➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant	
➤ Communication acheminée à la maison par votre enfant au plus tard le 15 octobre	
Bulletin 1	
➤ Étape 1 : 31 août au 13 novembre 2020	
➤ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année	
➤ Bulletin disponible aux parents à compter du 15 novembre (rencontres de parents le 19 et dans la matinée du 20 novembre)	
Bulletin 2	
➤ Étape 2 : 16 novembre 2020 au 26 février 2021	
➤ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année	
➤ Bulletin disponible vers le 11 mars.	
➤ L'enseignant(e) communiquera avec vous au besoin	
Bulletin 3	
➤ Étape 3 : 8 mars au 23 juin 2021	
➤ Cette étape compte pour 60% du résultat de l'année	
➤ Bulletin disponible dans la semaine du 05 juillet	

Pour chacune des étapes, l'enseignant de votre enfant vous présente les compétences qui seront évaluées et inscrites au bulletin. Il est important de mentionner qu'il est laissé au jugement professionnel de l'enseignant de choisir les connaissances et les compétences disciplinaires, en fonction du programme de formation, évaluées au cours de l'étape 1 et 2.

Arts plastiques	Réaliser des créations plastiques, médiatiques et personnelles.		x	x
	Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses pairs.		x	x
Art dramatique	Inventer et interpréter des séquences dramatiques.		x	x
	Apprécier des œuvres théâtrales, ses réalisations et celles de ses pairs.		x	x
Musique	Inventer des pièces vocales ou instrumentales Interpréter des pièces musicales		x	x
	Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades.		x	x



ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

185, rue Saint-Gérard Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J2W 2L8

Tél: (450) 348-7341 Téléc: (450) 348-5501



RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES 2019-2020

3^e cycle

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2019-2020.

Première communication écrite	
➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant	
➤ Communication acheminée à la maison par votre enfant au plus tard le 15 octobre	
Bulletin 1	
➤ Étape 1 : 31 août au 13 novembre 2020	
➤ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année	
➤ Bulletin disponible aux parents à compter du 15 novembre (rencontres de parents le 19 et dans la matinée du 20 novembre)	
Bulletin 2	
➤ Étape 2 : 16 novembre 2020 au 26 février 2021	
➤ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année	
➤ Bulletin disponible vers le 11 mars.	
➤ L'enseignant(e) communiquera avec vous au besoin	
Bulletin 3	
➤ Étape 3 : 8 mars au 23 juin 2021	
➤ Cette étape compte pour 60% du résultat de l'année	
➤ Bulletin disponible dans la semaine du 05 juillet final.	

Pour chacune des étapes, l'enseignant de votre enfant vous présente les compétences qui seront évaluées et inscrites au bulletin. Il est important de mentionner qu'il est laissé au jugement professionnel de l'enseignant de choisir les connaissances et les compétences disciplinaires, en fonction du programme de formation, évaluées au cours de l'étape 1 et 2.

Arts plastiques	Réaliser des créations plastiques, médiatiques et personnelles.		x	x
	Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses pairs.		x	x
Art dramatique	Inventer et interpréter des séquences dramatiques.		x	x
	Apprécier des œuvres théâtrales, ses réalisations et celles de ses pairs.		x	x
Musique	Inventer des pièces vocales ou instrumentales Interpréter des pièces musicales		x	x
	Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades.		x	x